

Mr Bourlier François

Arrivé le
06 AVR. 2024

Le Maire
Nicole MILESI

Mme Aupiais Nathalie



Mme le Maire, Nicole Milesi

70130 FRETIGNEY ET VELLOREILLE

Frétigny, le 20 décembre 2023

Madame le Maire,

Suite à notre réunion du 21 septembre 2023 à la Mairie de Frétigny supervisée par Mr Boulet de la DDT où vous nous aviez convoqués ainsi que les autres propriétaires de la zone 1AUr en vue d'une entente suite à ma demande de CU de catégorie B du 08/06/2023.

Vous avez pu vous rendre compte, même huit ans après, que le projet est toujours irréalisable. D'ailleurs, lors de l'enquête du dernier PLU, nous avons, ma sœur et moi-même, rédigé une requête au commissaire enquêteur qui reprenait trait pour trait le contenu de votre réunion du 21 septembre 2023.

A ce jour, la communauté de communes des Monts de Gy dont vous êtes la présidente révise le PLUI, les cartes vont à nouveau être modifiées, nous sommes en droit de nous inquiéter pour le devenir de nos terrains. C'est pourquoi nous formulons la requête de passer les parcelles 61, 64 et 67, longeant la route menant à Recologne-lès-Rioz et la parcelle ZR07 route de Vesoul, **à bâtir**, sans que celles-ci fassent parties d'un aménagement d'ensemble, surtout que ces parcelles sont pour certaines déjà viabilisées et que le reste des réseaux sont tous à proximité (toutes ces données sont détaillées dans le CU déposé le 08/06/2023).

Depuis 1981, étant propriétaire d'environ 1 hectare et demi de terrains à côté d'autres constructions, chaque plan d'urbanisme n'a été que défavorable pour notre famille et nous n'avons jamais pu obtenir de droit à bâtir.

Il serait judicieux pour la commune de Frétigny d'agrandir ses possibilités de constructions plutôt que de se piéger encore une fois dans des plans d'ensemble irréalisable.

Nous vous laissons le soin d'orienter notre demande vers les personnes compétentes, avec lesquelles vous allez travailler sur ce projet.

Veuillez agréer, Madame le Maire, nos salutations respectueuses.

Nathalie Aupiais,

François Bourlier,